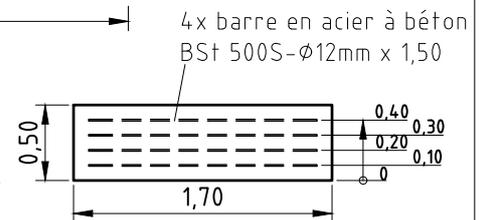


surface de heurt
d'env. 17 m²
à recouvrir de sol
amortissant

hauteur max. de
chute libre= 0,95 m

1. Déterminez l'emplacement pour l'équipement en tenant compte de l'espace nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les travaux de déblai pour le tabouret d'ancrage et la plaque de base selon le dessin.
3. Placez l'équipement avec le tabouret d'ancrage dans le trou et alignez-le.
4. Veuillez noter: Pour un montage stable, il faut préparer une dalle en béton au-dessus de la plaque de base de 1,70 m x 0,50 m x 0,10 m de béton comprimé, classe 20/25 avec 4 barres en acier à béton Ø12 mm x 1,50 m (voir détail)
5. Remplissez le trou jusqu'au bord supérieur du tabouret.
6. A cause du mouvement forcé, il faut, en tout cas, recouvrir la surface de heurt d'un matériau dont la hauteur de chute critique est aussi grande que ou supérieure à la hauteur max. de chute libre (voir EN 1176-1).
7. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.



Veuillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la bonne gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et de maintenance.